



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 février 2017	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	10 février 2017	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 38
		Votants : 49

Séance du 16 février 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le seize février deux mille dix-sept à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Nicolas SORET, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID (a quitté la séance à 20 H 25, a donné procuration à M. Jean-Yves MESNY), Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (a quitté la séance à 20 H 25, a donné procuration à Mme Eliette ITALIANO), Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, procuration à M. Serge BLOUET ;
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
Mme Catherine PICHON, procuration à M. Gérard VERGNAUD,
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR,
M. Claude PERREAU,

A partir de 20 h 25 :

M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Jean-Yves MESNY,
M. Gilles Maxime POIBLANC, procuration à Mme Eliette ITALIANO,

SECRETARE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : révision des prix de vente des bacs roulants d'occasion

Objet : révision des prix de vente des bacs roulants d'occasion

Etant donné la période « test » de la mise en place de la redevance incitative durant l'année 2017 (pour être effective au 1^{er} janvier 2018), un certain nombre de foyers souhaitent échanger leur bac actuel pour un bac plus petit considérant qu'avec l'extension des consignes de tri, leur poubelle est trop grande.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 26 septembre 2011, fixant le prix de vente des bacs roulants pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

Vu la délibération du 25 juin 2012, n° FI/2012/41 portant sur la fixation du prix des bacs roulants d'occasion,

Considérant le parc des bacs roulant datant de 2011, il est nécessaire de revoir le prix de vente des bacs roulants d'occasion à la baisse,

Considérant la proposition ci-dessous :

VENTE DES BACS : prix d'occasion				
Bacs 2 roues	Bacs non pucés neufs TTC (TRI : couvercle jaune)	Bacs non pucés d'occasion TTC	Bacs pucés neufs TTC (OMR : couvercle grenat)	Bacs pucés d'occasion TTC
80 litres	26,00 €	13,00 €	28,00 €	14,00 €
120 litres	28,00 €	14,00 €	29,00 €	15,00 €
180 litres	35,00 €	18,00 €	37,00 €	18,50 €
240 litres	38,00 €	19,00 €	41,00 €	21,00 €

Bacs 4 roues	Bacs non pucés neuf TTC (TRI : couvercle jaune)	Bacs non pucés d'occasion TTC	Bacs pucés neufs TTC (OMR : couvercle grenat)	Bacs pucés d'occasion TTC
660 litres	148,00 €	74,00 €	150,00 €	75,00 €

Vu la réunion du conseil des maires du 2 février 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** les prix de vente des bacs roulants d'occasion conformément au tableau ci-dessus,
- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires au recouvrement.

Pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de réception
par la Préfecture :

01.03.2017

date de publication :

01.03.2017